

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

C'est le **Mercredi 11 Octobre 2023** à 18h00 Salle des Fêtes, rue de la Poste à Pecquencourt que se sont réunis les délégués désignés par la Communauté de communes Cœur d'Ostrevent et la Communauté d'agglomération Douaisis Agglo adhérentes au Syndicat Mixte des Transports du Douaisis.

Il est rappelé qu'une convocation a été régulièrement adressée à chacun des membres désignés par les conseils communautaires.

Nombre total de délégués : 45

Présents : (titulaires et suppléants) 33

Absents : 6

Procuration : 6

Etaient présents (délégués titulaires) : 31

Pour la CCCO : François CRESTA - Salvatore DE CESARE - Marc DELECLUSE - Lionel FONTAINE - Rodrigue LEBLAN - Éric MOREAU - Alain PAKOSZ - Pascal PRUVOST - Julien QUENNESSON - Jean-Michel SIECZAREK - Alain SROGA - Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Karim BACHIRI - Christophe CHARLES - Yaël CZUPRYNA - Romain DAPVRIL - Christophe DUMONT - Alain DUPONT - Damien FRENOY - Arnaud GLABIEN - Delphine GUINEZ - Jean-Luc HALLE - Claude HEGO - Jacques LECLERCQ - Jean-Christophe LECLERCQ - Jean-Michel LEROY - Jamila MEKKI - Claudine PARNETZKI - Arnaud PIESSET - Robert STRZELECKI - Jean Michel SZATNY.

Etaient présents (délégués suppléants) : 2

Pour la CCCO : Alain ROLLOS suppléant de Alain BRUNEEL.

Pour DOUAISIS AGGLO : Sandrine PONTHEUX suppléante de Thierry FAIDHERBE.

Etaient présents par procuration : 6

Pour la CCCO : Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Lionel FONTAINE - Donato MIRAGLIA donne pouvoir à Jessica TANCA.

Pour DOUAISIS AGGLO : Maryline LUCAS donne pouvoir à Julien QUENNESSON - Christophe BLERVACQUE donne pouvoir à Robert STRZELECKI - Jean-Claude DESMENEZ donne pouvoir à Christophe DUMONT – Rudy DILLIES donne pouvoir à Jean-Luc HALLE.

Etaient absents et excusés : 6

Pour DOUAISIS AGGLO : Reine Elise CARLIER - Muriel DOUDOK - Lisiane DUBUS - Florence GEORGES - Philippe ROSZYK - Franck VALEMBOS.

OBJET : DECISION MODIFICATIVE N°1/2023 BUDGET PRINCIPAL

Monsieur CRESTA indique qu'une erreur d'imputation a été constatée pour l'acquisition de matériel informatique dans le cadre du déploiement du télétravail. Le mandat a été émis à l'article 2318 en lieu et place du 2183. Le Service de Gestion Comptable nous a demandé de rectifier l'imputation. Lors de l'établissement de la prévision budgétaire pour les amortissements, cette correction n'a pas été prise en compte.

Pour constater l'annuité 2023, Il est donc nécessaire de prévoir des crédits supplémentaires à l'article 042-6811 par prélèvement à l'article 67-6718 et au 040-28183 par prélèvement au 10-10222.

Compte	Libellé	BP 2023 + RAR 2022	DM N° 1	Situation nouvelle
Dépenses de fonctionnement		39 077 283,81	0,00	39 077 283,81 €
042-6811	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	1 305 000,00	14 960,00	1 319 960,00
67-6718	Autres charges exceptionnelles sur opération de gestion	50 000,00	-14 960,00	35 040,00

Compte	Libellé	BP 2023 + RAR 2022	DM N° 1	Situation nouvelle
Recettes d'investissement		15 438 524,59	0,00	15 438 524,59 €
040-28183	Matériel de bureau et informatique	12 541,20	14 960,00	27 501,20
10-10222	FC TVA	25 000,00	-14 960,00	10 040,00

Avis favorable du Bureau Syndical lors de sa séance en date du 27 Septembre 2023.

Avis favorable de la commission finances en date du 10 Octobre 2023.

Il est demandé aux membres du Comité Syndical de bien vouloir APPROUVER la décision modificative n°1/2023 du budget principal.

Monsieur le Président met au vote.

Le Comité après avoir délibéré

Nombre d'inscrits : 45

Nombre de votants : 39

Suffrage exprimé : 39

Pour : 39

Contre : 0

Abstention : 0

Envoyé et reçu en préfecture le 23.10.2023

Publié sur le site le 23.10.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231011-SMTD_23_10_3_2-DE

APPROUVE la décision modificative n°1/2023 du budget principal.

Fait et délibéré en séance

Le Président,

Claude HEGO

Le Secrétaire de séance,

Yaël CZUPRYNA

Envoyé et reçu en préfecture le 23.10.2023

Publié sur le site le 23.10.2023

Identifiant de télétransmission : 059-255900441-20231011-SMTD_23_10_3_2-DE